

Constitution / SAS / TSL GO

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

24 septembre 2024

Annonce n°2024/09/11

Ordre n°L240011836

Aux termes d'un ASSP en date du 01/08/2024, il a été constitué une SAS à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : TSL GO

Objet social : Transport de voyageurs par taxi, transporteur public routier de personnes au moyen de véhicules n'excédant pas 9 places, conducteur compris et toutes activités de transport sanitaire

Siège social : 34 RUE DES NASSES, FOND BUDAN, 97122 BAIE MAHAULT

Capital minimum : 1 000 €

Capital maximum : 9 999 €

Capital initial : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS POINTE-A-PITRE

Président : Madame GAILLARBOIS GERTY, demeurant 34 RUE DES NASSES, FOND BUDAN, 97122 BAIE MAHAULT

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du président de la société